



Le Bois International - L'officiel du bois

Charpente, construction, menuiserie et meuble - N° 13

Samedi 4 avril 2009 - 80^e année

Sommaire

Lignes express	> 4
Agenda	> 8

L'évènement

> En direct avec...	
GEORG HUF / Président de l'Association européenne des fabricants de maisons préfabriquées	> 9
> Entreprises	
AGENCEMENT / La menuiserie Compigne mise sur la co-traitance	> 10
> Formation	
RHÔNE-ALPES / Prix Inter Forêt-Bois 42 : le bois malin comme un singe !	> 13
> Exposition	
EUROBOIS 2009 / Outillage : moins de plaquettes pour réduire la préparation	> 14

La pratique professionnelle

> Construction	
FRANCHE-COMTÉ / Myotte-Duquet : la coopérative pour aller vers le CCMI	> 16
> Entreprises	
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT / Le mode d'emploi des financements européens	> 19
> Sécurité	
BOURGOGNE / Afnor : des outils pour éviter les accidents du travail	> 22

Les affaires

Échos juridiques, sociaux, économiques	> 24
Le Journal des Annonces du Bois	> 25
Renseignements commerciaux	> 34

Franc-parler

Quand les arbres auront des puces !

Télépéage, protection des marchandises contre le vol, tatouage des animaux de compagnie... Les puces RFID, de minuscules étiquettes électroniques qui transmettent des informations par fréquence radio, font partie de notre quotidien.

Ces puces intelligentes pourraient, demain, investir la chaîne du bois. Le programme de recherche baptisé "Indisputable Key", dont la mission était de trouver la "clé" de la traçabilité du matériau, de la forêt jusqu'au consommateur, s'achève en fin d'année.

IK met en œuvre des technologies d'avant-garde : étiquetage des grumes avec des puces, enrichissement du marquage à chaque étape de la transformation, mise au point de standards informatiques pour l'utilisation et le partage des données d'un bout à l'autre de la chaîne. La première transformation a tout à y gagner : approvisionnement et gestion des stocks simplifiés, rendement matière amélioré par une meilleure connaissance des qualités. En aval, les transformateurs bénéficieront des informations de l'amont : lieu de récolte, certification, qualité, séchage, traitements... et apposeront leurs propres paramètres.

Le distributeur disposera d'un produit totalement "traçable" pour répondre aux nouvelles exigences des consommateurs. Par exemple, il pourra prouver que le carton de la brique de lait provient d'une forêt certifiée.

Avec l'achèvement d'Indisputable Key, cette révolution devrait se mettre en mouvement. Le chemin sera long, toutefois. Pour que le tissu de PME s'approprie ces nouvelles technologies, il faudra communiquer et de manière audible. A ce titre, il est dommage que le site Internet du programme ne soit pas traduit en français.

LBI